PRO PRIME LP™

2. FABRICANT

Adhésifs PROMA Inc.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO PRIME LP est un apprêt acrylique très concentré de couleur bleue qui devient transparent lorsque séché. Il sert à apprêter les surfaces de béton, préalablement bien préparées, avant de les recouvrir d'un sous-revêtement lissant de marque PROMA. **L'apprêt PRO PRIME LP DOIT ÊTRE DILUÉ avec de l'eau avant d'être appliqué**, soit au rouleau, au balai ou en pulvérisation.

Caractéristiques

- Employé pour apprêter les surfaces en béton et à base de gypse pour réduire la porosité avant l'application de produits autolissants ;
- Idéal pour utiliser comme apprêt avant d'installer le produit PRO CBM sur une surface en béton ;
- Employé pour apprêter les surfaces en béton avant d'installer un système de plancher chauffant autocollant ;
- De forte concentration, cet apprêt procure une plus grande couverture et une économie substantielle lorsque dilué avec de l'eau dans un rapport 1:3 avant l'application ;
- SÉCHAGE RAPIDE : appliquer les sous-revêtements 30 minutes après l'application ou dès que le produit est sec, transparent et collant ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballages

Bouteille de 3,79 L (1 gal US) ; seau de 18,9 L (5 gal US) ; baril de 200 L (53 gal US)

Supports appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)
- Produits à base de gypse (tel que le PRO FLOWLEVEL 40 de PROMA)



Béton

Restrictions

- Pour installation INTÉRIEURE seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes d'humidité.
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules, le bois pressé, le masonite ou des substrats instables similaires.
- Ne pas utiliser directement sur du contreplaqué, de l'acier, des résidus de colle à tapis, des résidus d'adhésifs de bitume fluidifié ou sur un plancher rigide ou souple existant tels que les carreaux de céramique et de carrière, les feuilles de vinyle de qualité, les carreaux de composé vinyle, le linoléum, le terrazzo, etc. Pour ces substrats, veuillez utiliser l'apprêt PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique pour plus de détails).
- Ne pas utiliser ce produit comme un apprêt de revêtement de sol ou sur un scellant de finition ou sans le recouvrir avec un matériau de revêtement de sol.

4. FICHE TECHNIQUE

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES [@23 °C (73 °F) et 50 % HR]	
Temps de séchage	30 minutes
La couleur du produit lorsqu'il est mouillé	bleu clair
La couleur du produit à l'état sec	transparent

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES [@23 °C [73 °F] et 50 % HR]	
Contenu en COV	0 g/L
pH du latex	7,6
Poids spécifique du latex	1,05 g/mL
Couverture approximative par 3,79 L [1 gal US] lorsqu'il est dilué avec de l'eau	
28 - 56 m² (300 - 600 pi²)	
Période de conservation	
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec. Protéger du gel.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, stables et d'aplomb.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po^2) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur le sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendu conforme à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.) pour enlever toutes traces de peinture, de revêtements de surface, particules et contaminants non adhérents. La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence des produits lissants ou du mortier pour carreaux qui sera posé par la suite. .

Mélange et Application

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Bien agiter le PRO PRIME LP avant de l'employer.
3. Diluer une partie de PRO PRIME LP avec 3 parties d'eau potable fraiche et propre.
4. Mélanger et brasser à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute).
5. Appliquer l'apprêt PRO PRIME LP sur le substrat à l'aide d'un balai-brosse ou d'un rouleau à poil long. Ceci peut être également pulvérisé.
6. Laisser sécher l'apprêt PRO PRIME LP (à partir de sa couleur d'origine bleue) jusqu'à ce qu'il devienne transparent et collant.
7. Deuxième couche (OPTIONNEL, si requis) : diluer l'apprêt PRO PRIME LP, dans un rapport 1:3 dans de l'eau potable fraiche et propre, puis appliquer conformément aux recommandations.

Remarque : Pour améliorer les caractéristiques d'adhésion au béton non poreux et/ou des substrats de contreplaqué, veuillez utiliser l'apprêt PRO SUPERPRIME™ (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints d'expansion après que les tuiles soient installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Temps de séchage

De façon générale, l'apprêt PRO PRIME LP sèche dans environ 30 minutes [à 23 °C (73 °F]) et 50 % HR], cependant le temps de séchage peut varier en fonction de la salle et de la température du substrat et les conditions d'humidité au moment de l'application.

Remarque : Essuyer les flaques et les surplus d'apprêt avant d'appliquer les produits autolissants.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 866.51.PROMA [7662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez contacter notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [7662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet **www.proma.ca.**

Adhésifs PROMA Inc.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca